

L'ESCLAVAGE DANS LE MONDE ROMAIN

CLASSE DE QUATRIEME DES HUMANITES

Bibliographie

OUVRAGES DE BASE

- Louis-Henri PARIAS, *Histoire générale du travail*, T. I, *Préhistoire et Antiquité*, Paris, N.L.F. 1959.
- André PIGANIOL, *Histoire de Rome*, dans *Clio, Introduction aux études historiques*, Paris, P.U.F. 1954.
- André AYMARD et Jeannine AUBOYER, *Histoire générale des civilisations*, T. II, *Rome et son Empire*, Paris, P.U.F. 1954.
- V. DIAKOV et S. KOVALEV, *Histoire de l'antiquité*, Moscou, Editions en langues étrangères.

OUVRAGES SPECIAUX

- Henri WALLON, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, T. II, 2^e édition, Paris, Hachette, 1879.
- Maurice LENGLE, *L'esclavage*, Coll. « Que sais-je? », Paris, P.U.F. 1955.
- Jacques BREUER, *La Belgique romaine*, Coll. « Notre Passé », Bruxelles, Renaissance du Livre, 1944.
- Gaston BOISSIER, *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*, T. II, Paris, Hachette.
- Paul-Marie DUVAL, *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*, Paris, Hachette, 1960.
- Louis BERTAUX, *La romanisation de la Wallonie, des Gaulois aux Gallo-Romains*, Institut Jules Destrée, 1963.
- Martin VAN DEN BRUWAENE, *La société romaine*, T. I, *Les origines et la formation*, Paris, Bruxelles. Ed. Universitaires, 1955.
- Charles VERLINDEN, *L'esclavage dans l'Europe médiévale*, T. I, Bruges, De Tempel, 1955.
- Enrico PAOLI, *Vita Romana*, Bruges, Desclée-de Brouwer, 1955.
- Charles FAVEZ, *La Gaule et les Gallo-Romains lors des invasions du V^e siècle, d'après Salvien*, dans *Latomus*, XVI, 1957.
- Felix ROUSSEAU, *La Wallonie, terre romaine*, Institut Jules Destrée, 1962.
- Victor TOURNEUR, *Les Belges avant César*, Coll. « Notre Passé », Bruxelles, Renaissance du Livre, 1944.
- Raymond BLOCH, *Les origines de Rome*, Coll. « Que sais-je? », Paris, P.U.F. 1958.
- André CLERICI et Antoine OLIVESI, *La république romaine*, Coll. « Que sais-je? », Paris, P.U.F. 1960.
- Pierre GRIMAL, *Le siècle d'Auguste*, Coll. « Que sais-je? », Paris, P.U.F. 1961.

- Pierre GRIMAL, *Les villes romaines*, Coll. « Que sais-je ? », Paris, P.U.F. 1961.
- Emile THEVENOT, *Histoire des Gaulois*, Coll. « Que sais-je ? », Paris, P.U.F. 1960.
- Emile THEVENOT, *Les Gallo-Romains*, Coll. « Que sais-je ? », Paris, P.U.F. 1959.
- DE LAET, *Aspects de la vie sociale et économique sous Auguste et Tibère*, Coll. Lebègue, Bruxelles, Office de Publicité, 1954.
- Jean CHEVALIER, *La cité romaine à travers la littérature latine*, Paris, Marguerat, 1958.
- Jérôme CARCOPINO, *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'empire*, Paris, Hachette, 1939.
- Léon HOMO, *Problèmes sociaux de jadis et d'à présent*, dans Bibliothèques de Philosophie Scientifique, Paris, Flammarion, 1922.
- Léon HOMO, *Scènes de la vie romaine sous la république*, Rouen, Ed. de Fontenelle, 1952.
- PAUL-LOUIS, *Le travail dans le monde romain*, dans *Histoire Universelle du Travail*, Paris, Alcan, 1912.
- Friedrich ENGELS, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, Paris, Editions Sociales, 1954.

RECUEILS

- J. BERGMANS et A. VAN CAUWELAERT, *Textes latins illustrant la société et la civilisation romaine*, 2^e partie, Annotations, en collaboration avec Stacino, Anvers, De Sikkel.
- Henri STERN, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, 1. *Gaule-Belgique*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1957.
- CÉSAR, *Guerre des Gaules*, traduction de L.A. Constans, in *Les Grandes Œuvres de l'Antiquité Classique*, Paris, Les Belles Lettres, 1950.
- *Documents d'histoire vivante de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Editions Sociales.
- *Travail et condition sociale*, Ministère de l'Instruction Publique, Secrétariat Général à la Réforme de l'Enseignement Moyen, Bruxelles, 1961.
- CLIO XX^e, *Esclavage et servage*.

MANUELS

- M. DEMAT et J. LALOU, *A la découverte du monde Gréco-Romain*, Liège, Dessain, 1961.
- André ALBA, *Rome, début du Moyen-Age*, in *Cours d'Histoire Jules Isaac*, Paris, Hachette, 1958.
- M. DAURON et J. DEVISSE, *Rome et les débuts du Moyen-Age*, in collection d'Histoire Hatier, Paris, Hatier, 1961.
- Franz HAYT, *L'Antiquité et le Haut Moyen-Age*, in collection Roland, Namur, Wesmael-Charlier, 1962.

Matériel didactique

CARTE : Le Monde Romain.

TEXTES ENREGISTRES : voir contenu de la leçon.

DIAPOSITIVES

Extraites de : V. DIAKOV et S. KOVALEV, ouvrage cité.
Louis-Henri PARIAS, ouvrage cité.
M. DEMAT et J. LALOUP, ouvrage cité.
André ALBA, ouvrage cité.
M. DAURON et J. DEVISSE, ouvrage cité.
Franz HAYT, ouvrage cité.

Méthode

A. METHODE

Inductive, recherche de la matière au travers des textes et des documents.

B. REMARQUES PRELIMINAIRES

Le déroulement de la leçon tel qu'il est prévu ci-après n'est qu'un exemple parmi d'autres. En effet, chaque point de la leçon peut être motivé suivant le goût du professeur et peut servir d'introduction à la leçon. Ce n'est pas un schème rigide, au contraire, suivant la motivation choisie, le professeur peut à l'aide des textes et illustrations qui lui sont soumis, jongler avec les divers points présentés et les ordonner suivant son tempérament.

Un exemple : en motivant le texte *Les affranchissements* et en le faisant servir d'introduction, le professeur peut en faire découler tous les autres points et arriver en fin de leçon à reconstituer le plan synthétique tel qu'il figure au § 4. Les textes présentés ci-après sont trop nombreux pour être utilisés en une heure de cours, un échantillonnage s'impose. Le professeur est libre d'approfondir ou de négliger certains points de cette leçon suivant ses affinités propres et surtout selon le niveau et les connaissances antérieurement acquises par ses élèves.

C. CONTENU DE LA LEÇON

1. MOTIVATION DE LA LEÇON

Texte : Marché d'esclaves.

Extrait du journal *L'Express*, du 26 mars 1964, p. 7.

« Les représentants d'un mouvement clandestin de libération des esclaves d'Arabie séoudite sont arrivés à Genève à l'occasion de la Conférence Mondiale du Commerce afin de saisir les Nations Unies, la Croix Rouge Internationale et les autres organismes, du sort de milliers d'individus encore vendus comme esclaves. Ils ont notamment fait une démarche auprès de l'agence de l'O.N.U. pour les réfugiés de Palestine afin de bénéficier de son activité.

» Les délégués de l'Afrique Noire doivent se faire leur porte-parole pour dénoncer le scandale du commerce des esclaves. Selon les chiffres fournis par l'O.N.U., il y aurait actuellement douze millions d'esclaves dans le monde, le plus gros marché se tenant à La Mecque, où le prix varie de 120 à 500 francs l'unité, selon l'âge, le poids et la force. »

2. RAPPEL

Texte : Travail des mines en Egypte.

PARIAS. *Hist. Gén. du Travail*, T. I, p. 129.

« Ces malheureux, tous enchaînés, travaillent jour et nuit sans relâche, privés de tout espoir de fuir, sous la surveillance de soldats étrangers parlant des langues différentes de l'idiome du pays, afin qu'ils ne puissent être gagnés ni par des promesses, ni par des prières... Ils travaillent ainsi sans arrêt, sous les yeux d'un surveillant cruel qui les accable de coups. »

— *Utilisation en Egypte d'une masse de travailleurs serviles dans les mines et pour la construction des pyramides.*

Illustration : Esclave grec chargé.

Texte : Essais de justification de l'esclavage.

ARISTOTE, *Politique* I. 1. in HAYT, pp. 161-162.

« La famille pour être complète, doit se composer d'esclaves et d'individus libres... Sans les objets de nécessité, il est donc impossible de vivre et de bien vivre. On ne saurait donc concevoir de ménage sans certains outils. Or, parmi les outils, les uns sont animés, les autres vivants... »

» L'esclave est un outil vivant. Pour qu'on puisse s'en passer il faudrait que chaque instrument, sur un ordre donné, exécute lui-même son travail. Si les navettes tissaient toutes seules, alors les chefs de famille se passeraient d'esclaves. »

— *En Grèce, l'esclavage est présenté comme une nécessité, les esclaves sont considérés comme des objets animés.*

3. LEÇON PROPREMENT DITE

a) SOURCES DE L'ESCLAVAGE

Illustration : Triomphe de Tibère sur le Danube.

Texte : Sort des prisonniers de guerre.

APPIEN. *Les guerres civiles*, I. 116.

Extrait de DIAKOV, p. 651.

« Appien, dans son ouvrage « Les Guerres civiles » nous dit au sujet de Spartacus : « Il avait antérieurement servi dans quelque armée et captif avait été vendu comme esclave ».

— *Lors des conquêtes, les Romains réduisaient en esclavage des populations entières qui étaient conduites en Italie ; c'est une des principales sources du recrutement servile. (Faire comprendre aux élèves les nécessité stratégiques et de sécurité d'une telle mesure.)*

Illustration : Un dos d'esclave.

Texte : Esclavage pour dettes.

Extrait de WALLON, L. II, ch. II, p. 26.

« Enrolé dans la guerre des Sabins, il avait vu ses récoltes détruites, sa ferme livrée aux flammes, ses biens pillés, ses troupeaux ravés ; et pour satisfaire aux injustes rigueurs de l'impôt, il avait emprunté de l'argent. Sa dette, accumulée par l'usure, lui avait d'abord dévoré le champs qu'il tenait de ses pères, puis d'autres héritages, puis, comme une plaie hideuse, avait gagné jusqu'à son propre corps : il s'était vu entraîné par son créancier devenu son maître ou plutôt son bourreau et, à côté de ses nobles cicatrices, il montrait la trace encore sanglante d'une infâme flagellation. »

— *Certains soldats partis en campagne pour Rome ne savent plus faire face aux créanciers et sont réduits en esclavage après avoir subi des sévices corporels.*

Illustration : Vente d'esclave.

Texte : Manlius Capitolinus, illustre patricien, prend le parti d'un plébeien condamné pour dettes.

Extrait de TITE-LIVE, VI, 14.

« Voyant un centurion, connu pour ses exploits, condamné pour dettes, Manlius accourt au milieu du forum, et, après avoir vociféré contre l'orgueil des patriciens, la cruauté des créanciers et la misère de la plèbe, il proclame : « Pour moi, j'aurais en vain, de ce bras, sauvé le Capitole et la Citadelle, si je voyais mon compagnon d'armes, mon concitoyen, comme s'il était pris par les Gaulois vainqueurs, mené à la servitude et aux fers ». Alors il paie publiquement la somme due au créancier et renvoie le débiteur.

» Celui-ci étalait les cicatrices qu'il avait reçues dans les guerres contre Veles, contre les Gaulois et dans d'autres ensuite. Pendant qu'il faisait campagne... quoiqu'il eût déjà payé bien des fois le capital de sa dette, les intérêts submergeant toujours ce capital, il avait été écrasé par eux... »

— *Ces soldats, à qui on ne reconnaît même plus les services passés, sont vendus ignominieusement sur la place publique comme du bétail. (Faire comprendre aux élèves les conséquences économiques de tels procédés.)*

Texte : Classes sociales en Gaule.

CÉSAR, Guerre des Gaules, VI, VIII.

« Partout en Gaule, il y a deux classes d'hommes qui comptent et sont considérés. Quant aux gens du peuple, ils ne sont guère traités autrement que des esclaves, ne pouvant se permettre aucune initiative, n'étant consultés sur rien. La plupart, quand ils se voient accablés de dettes ou écrasés par l'impôt ou en butte aux vexations des plus puissants qu'eux, se donnent à des nobles ; ceux-ci ont sur eux tous les droits qu'ont les maîtres sur leurs esclaves. »

La situation semble identique en Gaule et l'on voit les gens du peuple se donner en esclavage aux nobles afin de recevoir leur protection. On peut voir ici l'ancêtre du servage.

— *Les enfants d'esclaves sont aussi esclaves, on les appelle « vernae ».*

— *L'asservissement était aussi causé par le refus du citoyen d'accomplir ses obligations militaires.*

b) NOMBRE ET EMPLOI DES ESCLAVES

Texte : Nombre des esclaves.

SÉNÈQUE, *De Tranq. animi*, 8, 6.

PÉTRONE, *Satires*, 37-53.

Dans ses satires, Petrone nous parle du grand nombre d'esclaves utilisés dans les familles : « Trimalcion, qui ne connaît pas la dixième partie des esclaves qu'il possède, se fait rendre compte tous les matins du nombre de ceux qui sont nés pendant la nuit sur ses domaines. »

Sénèque nous raconte à peu près la même chose d'un affranchi de Pompée : « Cet affranchi avait, lui aussi, des légions d'esclaves, et, selon la coutume des bons généraux, qui se tiennent au courant du nombre de leurs soldats, un secrétaire était chargé de lui apprendre tous les jours les changements que la naissance, la vente ou la mort avaient faits dans cette armée. »

— *Les esclaves étaient très nombreux à Rome. Ils constituaient la masse importante de la population ouvrière. Dans chaque famille, leur nombre variait en raison de la fortune du maître. Ce n'est pas un luxe mais une nécessité.*

Illustration : Boulangerie, à Pompéi.

Texte : Des hommes ou des bêtes.

APULÉE, *Métamorphoses*.

« Toute la peau sillonnée de traces livides par le fouet, le dos meurtri, ombragé plutôt que recouvert par les lambeaux de leurs casaques. Quelques uns n'avaient qu'une étroite ceinture mais tous se voyaient à nu à travers leurs haillons ; le front marqué, la tête à demi-rasée, les pieds étreints d'un anneau de fer, hideux de paleur, les paupières rongées par cette atmosphère de fumée et de vapeur obscure, si bien qu'ils gardaient à peine l'usage des yeux. »

— *Les esclaves sont employés dans les travaux les plus pénibles, le labeur exigé d'eux est poussé jusqu'à l'extrême limite des forces physiques afin d'amortir dans le plus bref délai les frais d'acquisition et de limiter les pertes par la mort.*

Illustration : Esclaves accompagnant leur maître.

Texte : Emploi des esclaves.

JUVÉNAL, VI, 352.

« Ogulnia se gardait bien d'aller seule au théâtre : qui se serait retourné pour la regarder ? Elle louait des suivantes et une soubrette blonde à qui elle affectait de donner souvent des ordres. Elle poussait même le luxe jusqu'à se faire accompagner d'une nourrice respectable et de quelques amies de bonne apparence. De cette façon Ogulnia était sûre de faire sensation quand elle passait. »

— *Ils accompagnent souvent leurs maîtres dans leurs déplacements, ils servent soit à rehausser le prestige du maître, soit à véhiculer leurs marchandises.*

Illustrations : Esclaves échantons.

Gladiateurs.

Textes : Spécialisation des esclaves.

QUINTILIEN, VIII, 5, 24.

L'éducation des jeunes enfants, autrefois et aujourd'hui.

TACITE, *Dialogue des orateurs*, XXVIII-XXIX.

« La Grèce fournit surtout les grammairiens et les savants ; les Asiatiques sont musiciens et cuisiniers, de l'Égypte viennent ces beaux enfants dont le babil déride le maître ; les Africains courent devant la litière et écartent les passants. Quant aux Germains, avec leur grand corps et leur tête juchée on ne sait où, ils ne sont bons qu'à se faire tuer dans l'arène pour le plus grand plaisir du peuple romain. »

« Autrefois dans chaque famille, le fils était élevé entre les bras d'une mère dont toute la gloire était de garder la maison et de se faire l'esclave de ses enfants... Aujourd'hui le nouveau né est remis entre les mains d'une misérable servante grecque, à laquelle on adjoint un ou deux esclaves pris au hasard, les plus vils d'ordinaire et les plus incapables d'un emploi sérieux. Ce sont leurs contes et leurs préjugés qui imprègnent ces âmes neuves et ouvertes à toutes les influences. »

— *Sur les marchés d'esclaves, chaque race avait sa spécialisation, ses qualités propres. Les esclaves effectuaient toutes les besognes matérielles et combattaient dans l'arène pour distraire les Romains. Dans certains cas, on leur confiait l'éducation des enfants. (Faire comprendre aux élèves les conséquences sociales de tels procédés.)*

c) CONDITION DES ESCLAVES

Texte : Nourriture des esclaves.

CATON, *De re rustica*, 104. in Boiesier, p. 311.

« Caton nourrissait ses esclaves d'olives tombées, de saumure et de vinaigre. Il fabriquait pour eux une espèce de vin dont il a pris soin de nous laisser la recette : « Mettez dans une futaie dix amphores de vin doux et deux amphores de vinaigre bien mordant. Ajoutez-y deux amphores de vin cuit et cinquante d'eau douce. Remuez le tout ensemble avec un bâton trois fois par jour pendant cinq jours consécutifs, après quoi vous y mêlerez 64 setiers de vieille eau de mer. Ce vin se boira jusqu'au solstice. S'il en reste plus tard, ce sera de l'excellent vinaigre. »

Caton recommande aussi de surveiller le régisseur, un esclave lui aussi, et de vendre : « Les bœufs qui prennent de l'âge, les vieux chariots, les vieilles ferrailles, les esclaves âgés, les esclaves malades, bref, tout ce dont on n'a plus besoin. »

— *Les esclaves étaient nourris et vêtus de la façon la plus économique possible, ils n'étaient entretenus que lorsqu'ils rapportaient, par après, on s'en débarrassait.*

Textes : La fureur d'un maître.

PLAUTE, *Les Captifs*.

Tel est mon bon plaisir.

JUVÉNAL, *Satires*.

« Emmenez-le, qu'on lui donne de lourdes et épaisses entraves. De là, tu iras aux carrières de pierres, et quand les autres auront à tailler huit pierres dans la journée, si tu n'en fais pas la moitié en sus, on ne t'appellera plus que l'homme aux coups de bâton. »

« Préparez la croix pour cet esclave. Quel est le crime qui lui vaut cette condamnation à mort ? Qui témoigne contre lui ? Qui l'a dénoncé ? Il n'est pas d'hésitation qui ne se justifie la vie d'un homme est en jeu.

— Insensé. Il n'a rien fait, soit. Mais je le veux, je l'ordonne. Mon bon plaisir est une raison suffisante. »

— *Ils étaient traités de la façon la plus honteuse qui soit, on exigeait d'eux des rendements surhumains, leur maître disposait même de leur vie.*

Texte : L'esclavage vis-à-vis du droit.

Extraits de DIAKOV, ouvrage cité.

« L'esclave n'est pas une personne. » (Institutes, I.14.4.)

« Les esclaves, animaux et autres choses. » (Digeste, VII.1.§11.)

« L'esclave ou autre bétail. » (Digeste, VI.1.15.§3.)

— *Les esclaves ne jouissent d'aucun droit, ils sont considérés comme du bétail.*

d) L'AFFRANCHISSEMENT

Texte : Affranchissements.

Denys d'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, IV, 24.

« Les affranchissements massifs menèrent à de tels abus, que les plus hautes vertus romaines risquèrent d'être corrompues par le sang servile. Des esclaves, ayant ramassé un pécule par le brigandage, le vol ou d'une autre façon déshonorante, pouvaient racheter, grâce à cet argent immonde, leur liberté et du coup devenir des Romains. D'autres, témoins ou complices des méfaits de leur maître : empoisonnements, meurtres, crimes envers les dieux ou la communauté, obtenaient la liberté comme prix de leur silence. Certains maîtres affranchissaient leurs esclaves à condition que ceux-ci, une fois libres, leur cèdent la ration mensuelle gratuite de blé ou toute autre libéralité dont les meneurs politiques gratifiaient périodiquement les citoyens pauvres. D'autres rendaient la liberté à leurs esclaves par légèreté ou par vaine gloire. J'en ai même connu qui affranchissaient la totalité de leurs esclaves par testament afin d'être appelés « défunts magnanimes » et beaucoup de ces esclaves ont suivi leur convoi funèbre coiffés du « pileus », le bonnet de la liberté. »

— *Les esclaves pouvaient échapper à cette condition servile par l'affranchissement qui pouvait se réaliser de plusieurs façons :*

— *rachat de la liberté grâce aux économies ;*

— *liberté pour prix du silence ;*

— *liberté à condition de céder à leur ancien maître les libéralités de l'état envers les pauvres ;*

— *liberté par testament du maître.*

(Extraire les conséquences politiques, économiques et sociales.)

Schéma de la matière

L'ESCLAVAGE DANS LE MONDE ROMAIN

1. SOURCES DE L'ESCLAVAGE

Asservissement des populations vaincues par les Romains.

— Esclavage pour dettes.

— Esclavage de naissance.

— Esclavage pour crime contre l'état.

2. NOMBRE ET EMPLOI DES ESCLAVES

- Esclaves très nombreux à Rome, masse importante de la population ouvrière.
- Utilisation des esclaves aux travaux les plus pénibles.
- Ils accompagnent leur maître, témoins de la richesse.
- Spécialisation par race.
- Éducation des enfants.

3. CONDITION DES ESCLAVES

- Nourris et vêtus de façon économique.
- Traités de la façon la plus honteuse.
- Droit de vie et de mort du maître.
- Légalement : aucun droit, considérés comme du bétail.

4. AFFRANCHISSEMENTS

Permet à l'esclave de sortir de sa condition :

- Rachat de la liberté grâce aux économies.
- Liberté pour prix du silence.
- Liberté avec obligation de céder les libéralités de l'état.
- Liberté par testament du maître.

Lexique

- Sesterce : ancienne monnaie romaine.
- Casaque : surtout à manches très larges.
- Soubrette : suivante de comédie.
- Préjugé : ce qui peut inspirer un jugement, opinion préconçue.
- Saumure : préparation liquide salée où l'on conserve les viandes.
- Futaille : tonneau.
- Setier : ancienne mesure pour les liquides.
- Solstice : temps où le soleil est le plus loin de l'équateur.
- Idiotisme : langue propre à une nation.
- Navette : instrument de tissage qui fait courir le fil sur le métier.
- Usure : intérêt au-dessus du taux fixé par la loi.
- Vociférer : parler en criant et avec colère.
- Débiteur : personne qui doit.
- Babil : langage des petits enfants.
- Pécule : petites économies.

Applications

1. Texte : *Conséquences de l'emploi d'esclaves.*

Extrait de BOISSIER, p. 315.

« Le Romain des premiers temps de la République, qui n'avait guère qu'un domestique pour sa personne, qui se servait lui-même, était resté énergique et actif ; il a conquis le monde.

» Celui de l'Empire, qu'environne toujours une troupe d'esclaves, devient lâche, efféminé, rêveur. De tous les meubles de sa maison, le lit est celui dont il rêve le plus souvent. »

— D'après l'étude que nous avons faite du monde romain, les affirmations de l'auteur sont-elles justifiées ?

2. Donnez un tableau comparatif de l'esclavage :

- en Orient Classique ;
- en Grèce ;
- à Rome.

Questionnaire de révision

1. Quelles sont les sources de l'esclavage à Rome ?
2. A quelles tâches étaient employés les esclaves ?
3. Quelle est la condition des esclaves ?
4. De quelles manières pouvait se réaliser l'affranchissement ?
5. Quelles sont les nécessités stratégiques de l'asservissement de populations entières ?
6. Quelles sont les conséquences économiques de l'esclavage pour dettes ?
7. Quelles sont les conséquences sociales de l'éducation par les esclaves ?
8. Quelles sont les conséquences des affranchissements ?

Questions d'examen

1. En vous basant sur les textes : *Spécialisations des esclaves,*
Des hommes ou des bêtes,
Tel est mon bon plaisir,
à quelles tâches étaient employés les esclaves et dans quelles conditions ?
2. Quelles sont, dans tous les domaines, les conséquences de l'esclavage ?

Suggestions de coordination

1. Coordination avec le cours de latin : traduction de textes se rapportant à l'esclavage.
2. Coordination avec les cours de morale : étude des divers mouvements esclavagistes dans l'histoire de l'humanité.
3. Coordination avec le cours de français : étude de textes littéraires traitant de l'esclavage aux diverses époques.

Aspect du tableau noir

Lexique — — — Application — — Questions de révision — — —	<i>L'esclavage dans le monde romain</i>	
	1. Sources 2. Nombre et emploi.	3. Condition 4. Affranchissement

N.B. Pour les détails du plan et autres points, voir les diverses rubriques
G. DENOISEUX.